

Quoi publier ?

Rodolphe De Koninck et Luc Bureau

Volume 32, numéro 86, 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021950ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021950ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

De Koninck, R. & Bureau, L. (1988). Quoi publier ? *Cahiers de géographie du Québec*, 32(86), 111–119. <https://doi.org/10.7202/021950ar>

ÉDITORIAL

QUOI PUBLIER ?

par

Rodolphe DE KONINCK et Luc BUREAU

*Département de géographie, Université Laval,
Québec, G1K 7P4*

POURQUOI DES EXAMINATEURS ?

La raison d'être d'un périodique scientifique est la diffusion de la recherche ; de la recherche « éminente » devrait-on ajouter ! Mais avant qu'une telle diffusion ne soit assurée matériellement, un choix doit être fait parmi les travaux proposés. Et ça, c'est un travail intellectuel, un travail de mesure, d'évaluation, de jugement, de pondération, d'autant plus complexe que les domaines scientifiques touchés sont diversifiés.

Certaines revues scientifiques bénéficient d'un mandat relativement précis, en ce sens que le champ de la connaissance dont elles relèvent est bien balisé. Pour les autres, la majorité sans doute, celui-ci est en réalité très large. C'est le cas du champ de la géographie ou plus exactement des champs couverts par les *Cahiers de géographie du Québec*. On y pratique bien des cultures et des discours, et les méthodes et techniques utilisées sont multiples ! Il n'est qu'à jeter un coup d'œil sur les articles publiés par cette revue depuis son lancement, en 1956, pour constater jusqu'à quel point les domaines de la géographie sont divers. De la démographie à l'écologie, en passant par la toponymie, les luttes urbaines, la perception de l'environnement, l'épidémiologie, l'épistémologie et de multiples autres *logos*, à plusieurs échelles et sous bien des latitudes, les *Cahiers* sont ouverts à une géographie humaine tous azimuts.

Pour s'assurer que la revue ne publie que des études de qualité, il faut donc que sa direction ait accès à un large réseau de lecteurs qualifiés, c'est-à-dire des personnes habilitées à remettre un rapport de lecture des manuscrits proposés à la revue.

LA MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU

Au fil des ans, les responsables de la revue ont établi une liste de lecteurs susceptibles d'être invités à porter un jugement sur un manuscrit ou à rédiger un compte rendu d'ouvrage. Cette liste ou plutôt ce fichier est bien sûr tenu à jour, d'une

part à l'aide des articles, rapports et comptes rendus reçus par la revue et d'autre part grâce à une recherche active de nouveaux conseillers. Pour chaque expert, la direction de la revue dispose d'un dossier dans lequel sont consignés les champs d'expertise, les références aux rapports et recensions réalisés pour la revue et, enfin, une notation appréciative accordée par le rédacteur à chacun de ces travaux.

En effet non seulement est-il utile pour une revue de disposer d'une riche « banque » de conseillers, il l'est tout autant que cette banque soit tenue rigoureusement à jour. Cela signifie, entre autres choses, que les rapports doivent être eux-mêmes jugés et que la promptitude avec laquelle ils sont transmis soit également notée. Un rapport de lecture d'article est de peu d'utilité s'il ne s'appuie pas sur des motifs clairement exposés. Cela vaut aussi bien pour l'opinion d'un grand patron que pour celle d'un « junior scholar » comme disent les anglophones. Également, un rapport de lecture transmis avec six mois de retard est généralement inutile.

L'OBTENTION DES RAPPORTS DE LECTURE

Il est donc important d'avoir, dans la banque des dossiers d'experts, des renseignements permettant d'identifier rapidement, d'abord, le nom des personnes susceptibles de lire avec compétence tel manuscrit ou tel livre ; ensuite, de retracer s'il y a lieu leur feuille de route auprès de la revue.

Mais au fond, comment s'assurer que les examinateurs inscrits auprès de la revue puissent donner suite à une demande de rapport de lecture ou à une proposition de recension d'un ouvrage ? Plusieurs facteurs entrent ici en jeu. Parmi ceux-ci, la bonne réputation de la revue compte sûrement pour beaucoup : être associé à une publication prestigieuse, ne serait-ce que de façon relativement anonyme, représente pour bien des intellectuels une forme de reconnaissance. Certes, la corvée impliquée, c'est-à-dire porter un jugement motivé concernant un texte quelquefois pénible à lire, n'est pas toujours perçue comme un cadeau ou une marque d'estime ! C'est là qu'entre en jeu un second facteur tout aussi important : la solidarité. Bien sûr, tous ne sont pas concernés, mais il n'est pas rare que des experts dans un domaine donné fassent l'effort de lecture sollicité soit par solidarité avec la revue et avec ceux qui l'animent, soit, ce qui est plus fréquent, par sens d'obligation à l'endroit de la question traitée. N'en déplaie aux cyniques, de nombreux intellectuels, qu'ils soient universitaires ou non, se reconnaissent le devoir de porter un jugement sur telle ou telle contribution scientifique. Bien sûr, l'exercice d'un tel jugement peut souvent relever de sentiments moins nobles. D'où l'importance du choix des lecteurs.

Enfin, en s'adressant aux lecteurs choisis, la direction d'une revue doit procéder avec efficacité et politesse. Il est non seulement nécessaire de s'adresser correctement et avec précision aux lecteurs qui rendent après tout un service gratuit, encore faut-il les remercier. Cela nécessite un suivi rigoureux dans la correspondance (tableaux 1 et 2). Un examinateur malmené ou négligé est un examinateur perdu.

L'ÉQUILIBRE DANS LE CHOIX DES EXAMINATEURS

Toute riche que soit une « banque » de lecteurs, il faut savoir y puiser avec sagesse. D'où, justement, l'importance de la tenue à jour des dossiers mêmes de ces experts. Et d'où, tout autant, la nécessité d'une bonne connaissance des dossiers. Les renseignements quant aux champs d'expertise et la concordance des mots-clés ne sauraient

suffire à l'identification de la meilleure combinaison d'examineurs pour un manuscrit donné. Il faut savoir construire un jury qui, à défaut d'être neutre, se « neutralisera » lui-même ; au sein duquel, la somme des compétences et des exigences fournira à la direction de la revue un bilan d'évaluation équitable et efficace.

Parmi les critères à retenir dans le choix des répondants, le plus important est la complémentarité. Celle-ci peut être d'ordre scientifique, lorsque l'étude touche plus d'un domaine de la connaissance. Elle peut aussi être d'ordre épistémologique, voire idéologique, car il est fréquent qu'une étude relève d'un paradigme ou d'un courant de pensée clairement identifiable. Son évaluation devra donc être confiée tant à des lecteurs connus pour leur adhésion à ce paradigme qu'à des lecteurs qui s'y opposent. L'équation qui en résulte n'est pas toujours facile. Ainsi est-il fréquent que l'analyse la plus sévère d'un manuscrit provienne d'un lecteur sympathique à l'approche, fût-elle marxiste, libérale, quantitative, littéraire ou autre. Sa critique peut relever de cette solidarité, de cette conscience professionnelle évoquées plus tôt.

Il est donc évident que le choix même des lecteurs est crucial et que la richesse de la « banque » disponible l'est tout autant dans la mesure où elle facilite la constitution d'un jury équilibré. Ce qui, en principe, rend la décision finale plus facile quant au destin d'un manuscrit proposé.

LA DÉCISION À PRENDRE

Une fois les rapports de lecture obtenus, le travail est loin d'être terminé. Encore faut-il en faire le bilan et prendre une décision parmi plusieurs possibilités : l'acceptation de l'article sans demande de révision ; le refus ; l'acceptation conditionnelle à des modifications ou corrections. Le premier type de décision ne peut que faire le bonheur de tout rédacteur : mais il demeure rare. Le second, tout pénible qu'il soit, n'est généralement pas difficile dans la mesure où les motifs nécessaires à ce refus ont été clairement établis par les examinateurs.

Mais la situation la plus courante est celle d'une acceptation conditionnelle. Lorsque les modifications proposées par les lecteurs sont minces, tout n'est plus qu'affaire de logistique. Il s'agit de transmettre à l'auteur des directives claires avec une échéance à respecter ; elle l'est, presque toujours ! Lorsque les modifications proposées par les lecteurs sont complexes, le travail de la direction de la revue devient plus difficile. Il arrive même que la somme des corrections exigées soit telle qu'elle corresponde *de facto* à un refus ou à une demande de refonte intégrale. De tels cas, assez fréquents, sont pénibles à gérer, certes plus que ceux où il s'agit de suggérer à l'auteur de réaliser des modifications qui rendront son manuscrit publiable. Tout est alors affaire de synthèse, laquelle est la responsabilité du rédacteur. Là aussi, les manuscrits pour lesquels des corrections ont été exigées reviennent généralement avant l'échéance fixée.

Dans certains cas, lorsque des modifications substantielles sont exigées ou, surtout, lorsqu'un manuscrit est refusé, les auteurs rouspètent. Il arrive même que le rédacteur reçoive des lettres d'injures voire des menaces. Car, faut-il le rappeler, toute personne est autorisée à proposer un article aux *Cahiers*. Hélas, il arrive que cette liberté soit utilisée avec excès...

S'agissant de décision à prendre, il en est une qui peut s'avérer cruciale. Il s'agit de celle qui consiste à exiger le respect des normes de présentation d'un article. Dans un

Tableaux 1 et 2

CAHIERS DE GÉOGRAPHIE DU QUÉBEC :

NUMÉRO DU DOSSIER	AUTEURS	ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU MANUSCRIT ET RETOUR (F.3)	ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU MANUSCRIT(F.2)	ÉVALUATEURS	DEMANDE D'ÉVALUATION (F.6) (F.7)	ÉCHÉANCE (F.6)	RAPPELS (F.8)		CONDITIONS		
							1 ^{er}	2 ^{ème}	AUCUNE	MINEURES	MAJEUR

CAHIERS DE GÉOGRAPHIE DU QUÉBEC :

NUMÉRO DU DOSSIER	AUTEUR(S) ET TITRE DU VOLUME	ACCUSÉ DE RÉCEPTION PAR LA RÉDACTION (F.19)	PROPOSITION (F.15)		
			NOM DU LECTEUR	DATE D'ENVOI	ÉCHÉANCE PROPOSÉE

cas de non-respect, il faut retourner le manuscrit à son expéditeur, avant de le faire évaluer, tout en proposant le respect de ces normes dans l'éventualité d'une nouvelle proposition. Sinon la direction de la revue risque d'être piégée. En effet, lorsqu'un auteur soumet un article soit beaucoup trop long, soit ne respectant pas les normes d'écriture (bibliographie, notes, etc.), on ne peut s'attendre à ce que les examinateurs en tiennent compte. Et l'on peut se retrouver avec un article dont la publication, recommandée à l'unanimité par ces examinateurs, ne puisse être rendue possible qu'après des modifications substantielles de dimension et de style... qui deviennent alors la responsabilité de la direction de la revue. Donc, règle d'or, ne pas accepter de mettre en évaluation un texte non conforme, mais le retourner à l'auteur, à l'aide du formulaire approprié.

LE SYSTÈME ACTUEL D'ÉVALUATION DES MANUSCRITS

Le nombre d'experts, ou si l'on préfère de lecteurs ou de conseillers actuellement inscrits auprès des *Cahiers*, s'élève à près de 400. Leur répartition géographique, scientifique et professionnelle est fort large (tableau 3). Même sur le plan linguistique, une certaine diversité est requise dans la mesure où, d'une part, les *Cahiers* publient des textes en français et en anglais tout en assurant la recension d'ouvrages paraissant dans ces deux langues; et, d'autre part, la connaissance d'une tierce langue est souvent très utile voire indispensable dans l'exercice de telle ou telle expertise. Cela peut être le cas, par exemple, dans le domaine des études latino-américaines ou dans celui de l'histoire de la géographie allemande.

Les experts inscrits auprès des *Cahiers* sont invités non seulement à évaluer des manuscrits mais également à rédiger des recensions d'ouvrages. Depuis 1982, la direction de la revue a reçu une cinquantaine de manuscrits par année. De plus, elle reçoit annuellement, là aussi en moyenne, une soixantaine de livres proposés pour recension.

Chaque manuscrit est généralement soumis pour évaluation à trois lecteurs, parfois à deux, parfois à quatre voire cinq. Chaque livre acquis par la revue est immédiatement offert pour compte rendu à un lecteur. Il est fréquent que ce lecteur, choisi parmi les experts inscrits auprès de la revue, ne puisse accepter d'effectuer la recension. Un deuxième ou même un troisième est alors sollicité jusqu'à ce que quelqu'un accepte. Malgré cela, dans le cours d'une année, tous les experts inscrits auprès de la revue ne sont pas appelés à se manifester. D'ailleurs certains sont sollicités plus souvent que d'autres, soit pour évaluer des textes, soit pour rendre compte de livres récemment parus, soit pour les deux. Tout dépend bien sûr de la nature de la récolte en manuscrits et en livres réalisée par la revue. Mais ce qui importe c'est que dans le cas d'œuvres tout à fait inédites, la banque d'experts dont disposent les *Cahiers* soit là pour servir. Il est bien évident que des noms sont fréquemment ajoutés à cette banque et que d'autres sont mis en veilleuse. Dans ce dernier cas, cela peut être dû à la production de deux mauvaises évaluations ou d'une recension minable.

La consultation des experts suit un processus tout à fait rigoureux et ayant fait ses preuves au cours des dernières années. Chaque manuscrit, chaque livre sont soumis à un cheminement clairement balisé. Cela permet l'envoi systématique et cadencé des accusés de réception, demandes d'évaluation, rappels, remerciements, avis d'acceptation ou de refus et demandes de révision (tableaux 1 et 2). Au cours des cinq dernières

Tableau 3

Cahiers de géographie du Québec : le réseau des examinateurs (février 1988)

1. Répartition linguistique¹		2. Répartition professionnelle	
francophones	287	géographes	197
anglophones	73	aménagistes-urbanistes	27
autres	17	historiens	21
TOTAL	377	sociologues	20
		économistes	10
		autres	102
3. Répartition géographique			
Québec: Université Laval	75	Reste du Canada	54
Québec: secteurs public et privé	63	Europe	39
Montréal: Universités, INRS, etc.	96	États-Unis	11
Autres lieux au Québec	33	Autres régions du monde	6
4. Champs de spécialisation²		5. Régions de spécialisation³	
Géographie sociale	86	Québec (régions et villes)	42
Géographie culturelle	77	Reste du Canada	12
Géographie historique	18	Régions polaires	13
Géographie économique	45	États-Unis	6
Géographie politique	7	Amérique latine	16
Géographie urbaine	43	Europe	24
Géographie rurale	24	Autres régions du monde	35
Aménagement	40		
Environnement	41		
Population	22		
Méthodes et techniques	57		
Épistémologie	31		
Didactique	15		

¹ Plusieurs experts sont bilingues voir polyglottes.

² Ces champs ne sont pas mutuellement exclusifs, certains experts se qualifiant dans plus d'un domaine, lesquels d'ailleurs sont quelquefois confondus; d'où le total qui dépasse 377.

³ Seulement une minorité d'experts se reconnaissent une spécialisation régionale. Ici aussi, bien sûr, les spécialisations se recoupent.

années, le taux de réponse aux demandes d'évaluation dépasse les 90%. Il faut préciser que les rappels sont souvent nécessaires et qu'environ 20% des évaluations ou recensions effectivement obtenues nous proviennent d'un « deuxième choix ». Ainsi, dans un cas sur cinq, il arrive que la personne à laquelle est adressée la proposition — à l'aide du formulaire approprié [cf. le formulaire F.6 évoqué dans le tableau 1 ou le formulaire F.15 dans le tableau 2] — refuse mais en proposant quelqu'un d'autre.

Le taux de recouvrement des comptes rendus auprès des personnes ayant accepté notre offre de recension est encore supérieur. Parmi les quelque deux cent cinquante derniers livres acceptés par nos correspondants depuis plus de quatre ans, à peine cinq ou six n'ont pas été recensés. Il faut dire cependant que la direction exerce en ce domaine une vigilance extrême et voit à l'expédition de rappels, quelquefois dans des circonstances pénibles. Il est bien évident qu'un tel taux de recouvrement assure à la revue une excellente réputation auprès des maisons d'édition, lesquelles sont alors

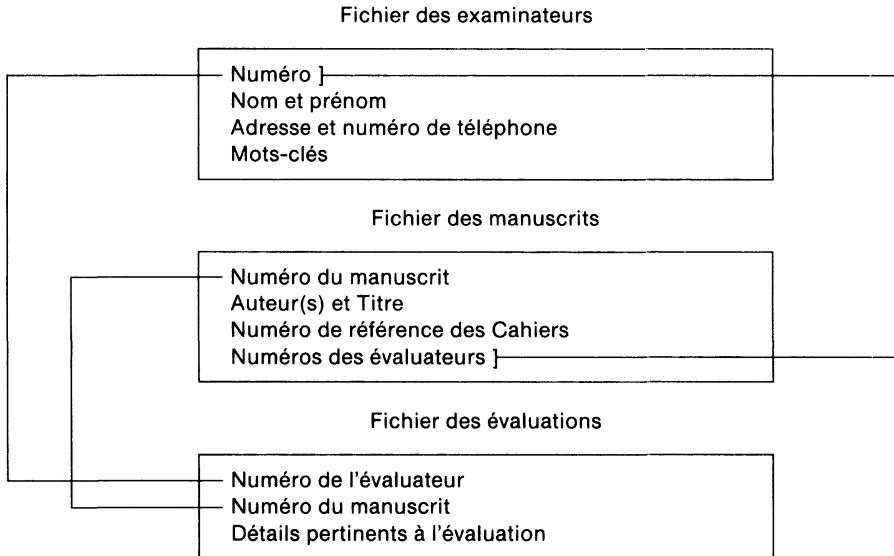
plus facilement enclines à souscrire à nos demandes ou à nous acheminer spontanément leurs publications. D'une façon générale, tous les comptes rendus reçus, y compris ceux qui ne sont pas sollicités, sont éventuellement publiés, dans certains cas après un vigoureux processus d'édition. C'est qu'il n'est pas rare que des comptes rendus soient fort mal rédigés. Il peut arriver que nous acceptions de publier, dans un même fascicule, deux comptes rendus d'une même œuvre.

Le taux d'acceptation finale des manuscrits reçus est de l'ordre de 35%. La durée de l'histoire de ces manuscrits acceptés, de leur réception initiale à l'acceptation, est de 60 à 90 jours ; de leur acceptation à leur parution, de 90 à 180 jours. Il arrive même qu'un manuscrit évalué rapidement et accepté sans révision, tombant par surcroît au bon moment dans la programmation de la production de l'un des trois numéros annuels, paraisse dans les 90 à 120 jours après sa réception initiale.

La tenue à jour de l'ensemble du fichier de la revue s'appuie sur une structure simple (figure 1). Les trois principaux fichiers, ceux des examinateurs, des manuscrits et des évaluations sont reliés entre eux. Leur insertion dans un logiciel est en voie de réalisation. D'ici un an, l'ensemble des opérations nécessaires à la gestion des manuscrits et des comptes rendus (tableaux 1 et 2) devrait être grandement facilité par le recours à l'informatique. Mais alors, tout comme maintenant, la qualité de la revue dépendra de la qualité du réseau des experts et de la vigilance exercée dans leur consultation.

Figure 1

**Cahiers de géographie du Québec :
Structure de la base de données**



REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier Mmes Louise Marcotte et Claire G. Daigle ainsi que MM. Jean Nadeau, Jean Bergevin, Marc Miller et Étienne Girard.

NOTE

Cet éditorial est issu d'une communication présentée dans le cadre de la *Conférence sur l'édition savante au Canada* organisée par la Fédération canadienne des sciences humaines et la Fédération canadienne des sciences sociales qui s'est tenue à Edmonton en mars 1988.